



## PROGRAMME INITIALE SST

janvier 2026

Intitulé

Formation Initiale des Sauveteurs Secouristes du Travail

Public

Tout salarié des entreprises, de l'État ou des Collectivités territoriales

Prérequis

Aucun

Organisation & déroulement

Cette formation, essentiellement pratique, est effectuée à partir d'étude de cas, de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et de mise en situation d'accidents simulés.

Durée totale

14 heures de formation en présentiel, auxquels il convient d'ajouter en tant que besoin le temps nécessaire pour traiter les conduites à tenir particulières liées à des risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession

Nombre de participants

Au minimum 4, au maximum 10 pour un formateur SST

Encadrement

Dispensée par un formateur SST, rattaché à un organisme habilité, pour la formation initiale et formation continue de SST

Méthode pédagogique

Découverte (étude de cas, post-it, remue méninge, exposé participatif)  
Apprentissage (DTR, DCJ, DCJM, Reformulation, atelier d'apprentissage)  
Application (Mise en situation d'accident du travail simulé)

Durée de validité

Le certificat SST est valable 24 mois, avant la fin de cette période le SST doit suivre et valider une session de **Maintien d'Actualisation des Compétences** dont la durée est au minimum de 7 heures. Toutefois, l'entreprise qui le souhaite, peut organiser un recyclage plus fréquent.

Tarif

1520 Euros HT (non assujetti à la TVA)



**Objectif général :**

A l'issue d'une formation, le SST doit être capable d'intervenir efficacement, face à une situation d'accident du travail, en portant secours à la ou les victime(s). Il doit être capable également d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels. Ceci dans le respect de l'organisation, et des procédures spécifiques de l'entreprise.

<b>1ERE JOURNÉE</b>	<b>CONTENU</b>	<b>DUREE</b>
Ouverture de la formation	- Présentation des participants et du formateur  - Les risques auxquels le salarié est exposé - les documents et ressources existants dans l'entreprise	30 mn
Le sauvetage secouriste du travail Les notions de base en prévention des risques professionnelles	- Le rôle et responsabilités du SST  - La prévention ( <b>CV 6, CV 7, CV 8, CV 1</b> )	3h00
<b>Les actions :</b>  Protéger Examiner Alerter Secourir	<b>CV 2, CV 3, CV4, CV 5</b>  - La victime saigne abondamment - La victime s'étouffe - La victime se plaint de malaise - La victime se plaint de brûlures	3h30



2 <sup>EME</sup> JOURNÉE	CONTENU	DUREE
<b>Les actions :</b> “Secourir suite”	<b>CV 5 :</b> - La victime se plaint de douleur empêchant certains mouvements - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment - La victime ne répond pas mais elle respire - La victime ne répond pas et ne respire pas	5h15
<b>Épreuves certificatives</b>	Evaluation des 2 domaines de compétences: - DC1 - DC2	1h30
<b>Bilan de la formation</b>	Évaluation des participants  Bilan de la journée	15 mn

**Modalités d'évaluation :**

L'évaluation des compétences acquises est réalisée tout au long de la formation et lors de la certification finale.

**A l'issue de cette évaluation, un certificat de sauveteur secouriste du travail valable 24 mois sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.**